

## **GENS DU VOYAGE : POUR UN TRAITEMENT JOURNALISTIQUE QUI TOURNE LE DOS AU MEPRIS ET AUX PREJUGES**

Communiqué du 13 octobre 2022

Qu'ils soient nouvellement produits ou sans cesse rediffusés, c'est à croire que les reportages négatifs sur les "Gens du Voyage" constituent un bonne opportunité d'audience... Le dernier en date, diffusé le 9 octobre 2022 dans l'émission "Capital" par la chaîne M6, à grand renfort de titre racoleur, vient donc s'ajouter à cette triste collection. Le terme "révélations sur une économie secrète" constitue à lui seul, lorsqu'il est mis en regard avec les forains et les "Gens du Voyage", une accusation médiatique a priori.

Cette émission accumule en effet une somme de clichés et d'amalgames qui, sous couvert d'une vulgarisation pour le téléspectateur, n'en constituent pas moins une représentation stigmatisante et un traitement réducteur. Derrière cette vision journalistique mercantile où le sensationnalisme l'emporte sur le questionnement et l'analyse, se terrent des préjugés profondément ancrés et jamais réinterrogés qui renforcent le rejet et entretiennent de profondes discriminations. La diversité des réalités et des parcours de vie des Gens du voyage raconte pourtant une toute autre histoire, qu'il serait juste de donner à voir. Rappelons ici qu'il s'agit de centaines de milliers de femmes et d'hommes dont la qualité d'individus ne saurait être niée par une assignation à une catégorie, à une communauté supposée homogène qui se construirait dans la marge, et que ces émissions seraient d'ailleurs bien en mal de définir.

D'évidence, pour aucune autre composante de la population, de telles pratiques ne sauraient aujourd'hui être ni envisagées par des rédactions ni tolérées par l'opinion publique.

Rappelons que dans les 30 derniers jours, la presse française a publié 237 articles sur les "Gens du Voyage" dont 136 portaient sur des délits et installations supposées illicites (58%), souvent sans rappeler l'immense défaillance des pouvoirs publics pour mettre en œuvre la loi qui organise l'accueil et l'habitat, 55 sur des refus de projets d'aires d'accueil (23%), 16 annonçant le reportage de Capital (7%), 30 articles portaient sur le thème de l'accueil et 4 articles sur l'enjeu de l'accès aux droits. Selon l'analyse, 88% des articles présentent les "Gens du Voyage" soit en situation d'illégalité soit comme des "envahisseurs" contre lesquels les riverains et élus locaux se battent...

Nous appelons à ce que cessent la diffusion de contre-vérités que ces reportages assèment depuis des années sans que ne soit jamais remis en question le principe de déontologie journalistique. Nous proposons à la profession de participer à une réflexion commune pour sortir de ce constat désolant, qui participe à rendre tolérable des formes spécifiques de racisme.

**Contacts :** ANGVC : Nelly Debart – Port. 0641184398  
France Liberté Voyage : Milo DELAGE – Port. 0631452492  
FNASAT : Laurent El Ghozi - Tél. 01 40 35 00 04

**Associations signataires:** Association nationale des Gens du Voyage Citoyens (ANGVC), Association Sociale Nationale Internationale Tsiganes (ASNIT), Association Grands Passages (AGP), France Liberté Voyage, Association Familiale des Gens du Voyage d'Ile de France (AFGVIF), Observatoire des Citoyens itinérants (ODCI), Union Défense Active Foraine (UDAF), l'Association Culture et Tradition des Gitans du Grand-Sud et la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage (FNASAT).